



**DEMANDE DE LOGEMENT A L'INTERNAT
CHU BESANÇON**

Période :

Nom :

Prénom :

Tel :

Email :

Service d'affectation :

Statut : *D.ES.* *D.E.S. pharmacie* *Résident*

Premier semestre dans l'établissement ? *Oui* *Non*

Etablissement d'origine :

Résidence Actuelle (adresse complète)

Informations complémentaires à nous communiquer :

Date :

Signature :

Document à retourner :

**CHU Besançon - DSH - M. PREVALET - 2 place St Jacques - 25030 BESANÇON Cedex
Fax : 0381 218 743 - mël : fprevalet@chu-besancon.fr**

Fiche d'information

Adresse INTERNAT
Hôpital Jean Minjoz
3 boulevard Fleming
25030 BESANÇON CEDEX

Description Chaque studio (23 m²) est équipé :

→ 1 lit de 140, 1 matelas de 140	→ 1 bureau
→ 1 chaise	→ 1 table de chevet
→ 1 téléphone	→ 1 placard.

Modalités pratiques

L'accès à internet est possible par système WIFI et connexion par courant porteur. La demande s'effectue auprès de l'association des Internes moyennant le dépôt d'une caution de 80 euros restituée au départ de l'internat.

L'accès au réseau téléphonique extérieur peut s'effectuer auprès de la Société CODIAM dont le bureau se situe dans le hall d'entrée de l'Hôpital Jean Minjoz, niveau 0. Dans ce cas, un compte d'achat d'unités téléphoniques est prévu. A l'épuisement des unités, le compte peut être rechargé à ce même bureau. En l'absence de ce compte, les postes internes au C.H.U. peuvent être néanmoins joints à partir du poste du studio.

L'occupant doit s'assurer contre les risques locatifs dont il doit répondre : incendie, dégât des eaux, risques électriques, explosions. Une attestation d'assurance devra être fournie lors de la prise de possession de la chambre.

Toute modification des installations (téléphonique, électrique...) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Direction des Services Hôteliers.

Les animaux sont interdits dans l'ensemble des locaux de l'Internat.

Modalités financières

Si vous obtenez un studio il vous sera demandé un chèque de caution de 150 Euros et un RIB. Le chèque sera encaissé et la somme vous sera restituée par virement bancaire à votre départ de l'internat. Sans ce chèque aucun studio ne pourra vous être attribué.

Contact

Fabrice PREVALET
Tel : 0381.218.748 - Fax 0381.218.743
mail : fprevalet@chu-besancon.fr